



Coteaux  
**Bellevue**

Communauté de communes



## ACTUALITÉS

### Calendriers de collecte 2025

Les nouveaux calendriers de collecte ont été distribués à vos domiciles, et sont également disponibles en Mairies ou [en ligne](#).

Pour rappel :

- 👉 **Ordures ménagères** : dans le bac à couvercle vert.
- 👉 **Recyclables** : à déposer dans le bac à couvercle jaune.
- 👉 **Résidus végétaux** : direction le bac à couvercle marron.

Les jours de collecte sont **inchangés** sur les communes de [Castelmaurou](#), [Saint-Geniès Bellevue](#), et [Pechbonnieu](#).

Par contre, soyez vigilants aux **changements** :

[Rouffiac-Tolosan](#) **Ordures ménagères** collectées le **Mardi** au lieu du **Vendredi**  
[Saint-loup-cammas](#) **Recyclables** le **Mercredi** au lieu du **Jeudi**, **Résidus végétaux** le **Jeudi** au lieu du **Vendredi**

[Labastide-Saint-Sernin](#) **Recyclables** le **Mercredi** semaine impaire au lieu du **Jeudi**, **Résidus végétaux** le **Mercredi** semaine paire au lieu du **Vendredi**  
[Montberon](#) **Recyclables** le **Jeudi** au lieu du **Mercredi**, les **Résidus végétaux** le **Vendredi** au lieu du **Mardi**

> calendriers complets disponibles en cliquant sur le nom de votre commune ci-dessus

 **Calendrier de collecte des déchets**  
dechets@cc-coteauxbellevue.fr 05 34 27 13 65  
www.cc-coteauxbellevue.fr

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
1 D	1 M	1 M	1 S
2 L	2 J	2 J	2 D
3 M	3 V	3 V	3 L
4 M	4 S	4 S	4 M
5 J	5 D	5 D	5 M
6 V	6 L	6 L	6 J
7 S	7 M	7 M	7 V
8 D	8 M	8 M	8 S
9 L	9 J	9 J	9 D
	10 V	10 V	10 L

**⚠ Attention jours de collecte modifiés**

-  Résidus végétaux
-  Recyclables
-  Ordures ménagères



# Demain Mobilités !

La concertation pour le plan de mobilités de la grande agglomération Toulousaine continue, notamment sous forme de conversations en visio conférence (inscription en cliquant sur les liens ci-dessous) :

MA 04/02 | 18H-19H30 | [Coût et financement des mobilités : des transports pour tous, mais qui paye quoi ?](#)

JE 06/02 | 18H-20H | [Service Express Régional Métropolitain](#)

La [réunion publique de clôture](#) se tiendra le **Lundi 10 Février** de 18H30 à 21H, à la Salle de l'auditorium - Musée des Abattoirs 76 All. Charles de Fitte à Toulouse

**Mobilités !**  
de l'agglomération toulousaine  
**Et si on en parlait ?**

demainmobilites.fr

Demain Mobilités!

tusséo

## Ateliers



### ✂ Café Bricol'

Cet atelier, totalement gratuit et ouvert à tous, vous permet d'échanger et de transmettre vos savoirs, de réparer des objets en panne.

Ve. 07/02 | 20H30-22H30 | l'Atelier, Pechbonnieu

### 🌱 Visite guidée du Centre de Tri et de la déchèterie de Plaisance-du-Touch

Pour mieux comprendre comment sont gérés les différents déchets, comment mieux trier et valoriser ses déchets en ressources, venez visiter le centre de tri de Toulouse et/ou la déchèterie de Plaisance-du-Touch.

> Sur inscription à [visites@decoset.fr](mailto:visites@decoset.fr)

JE. 20/02 | 10H-11H45 | Centre de tri

JE. 27/02 | 15H30-17H30 | Déchèterie de Plaisance-du-Touch

## En 2025, la TEOMi c'est parti !

### L'essentiel à retenir :

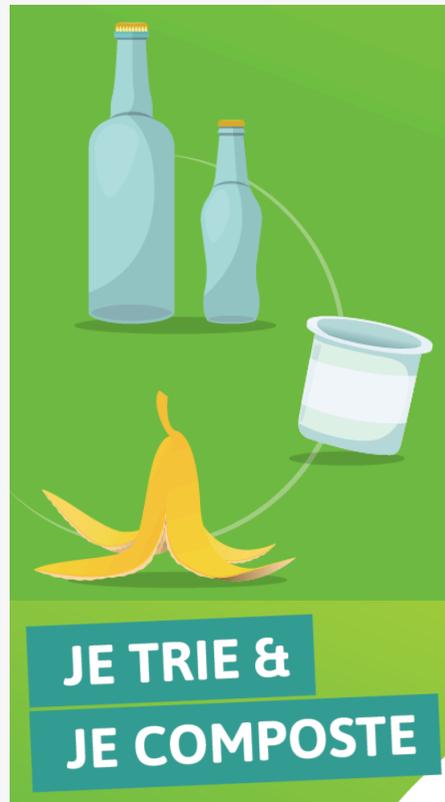
- 1- La TEOMi n'est pas une nouvelle taxe, c'est le calcul de la taxe qui change.
- 2- Pour minimiser la part incitative, **veillez à sortir votre bac uniquement plein**
- 3- Pour plus de facilité, **adaptez la taille de votre bac** à votre production de déchets
- 4- Le calcul se fait en fonction du **volume de vos déchets** (et non au poids). Il est lié au nombre de levées de votre bac ou de dépôts en point d'apport collectif

Pour tout comprendre de la TEOMi :

👉 <https://cc-coteauxbellevue.fr/teomi/>

📞 N°Vert 0 801 030 040

1 levée = volume total du bac comptabilisé





# Biodiversité

## Plantons local !

L'[Agence Régionale de la Biodiversité](#) fait état de la [perte de biodiversité](#) en Occitanie. La renaturation des villes participe aux solutions à mettre en place, en suivant quelques [recommandations](#) pour une meilleure résilience.

### ? Que signifie "planter local" ?

Une espèce est dite "locale" (ou "indigène") lorsque :

- elle est **sauvage** (sans sélection humaine directe)
- elle vit dans son aire de répartition naturelle (non introduite par l'Homme)
- elle a **évolué sur place et s'est adaptée au milieu**
- elle est en interaction étroite avec la faune, la flore, les champignons

A l'inverse, les **plantes exotiques** ont été déplacées par l'Homme et se sont acclimatées à leur environnement. Certaines sont **envahissantes** lorsqu'elles sont capables de se reproduire sur de larges zones, ayant alors des impacts écologiques, économiques et/ou sanitaires négatifs.

Planter local signifie donc **favoriser la plantation d'espèces locales au détriment des plantes exotiques**.

### Pourquoi planter local ?

Pour la biodiversité : insectes et flore sauvage co-évoluent depuis des millions d'années, s'adaptant et se déplaçant ainsi suivant les multiples changements du climat. C'est pourquoi les plantes d'origine locale sont **naturellement adaptées aux insectes** qui les fréquentent (floricoles, pollinisateurs, butineurs...).

Face au réchauffement climatique : La diversité génétique naturelle de ces plantes ou semences sauvages locales garantit par ricochet une **tolérance plus grande aux stress subis**.

Limiter l'entretien et les maladies : Les plantes indigènes cumulent ici les avantages de robustesse, elles peuvent s'épanouir sans apport (engrais ou pesticides) et sont moins vulnérables aux assauts des maladies ou de ravageurs.

### Comment planter local ?

Faire l'**état des lieux** : déterminer les originalités/les limites paysagères et écologiques du lieu, étudier **l'humidité et la luminosité** de chaque parcelle, idéalement, réaliser une étude sur la composition du sol.

Etudier la conception en amont : préserver l'existant, favoriser une **végétation étagée et diversifiée**, s'approvisionner en plants locaux ([végétal local](#), [guide "plantons local en occitanie"](#)) des pépinières du territoire Labellisées artisans du végétal ([SARL Toulze](#), [Les serres de Pécarrère](#))

Réaliser son projet : mettre les plants en terre et **pailler sur une épaisseur de 10 à 15 cm** minimum avec de la matière biodégradable. Après 3 ans dans le sol, laisser l'**herbe se développer** pour favoriser la biodiversité, structurer, enrichir, protéger le sol des extrêmes climatiques et maintenir l'humidité.

Entretien : les **tailles espacées dans le temps** permettront aux plants de s'exprimer librement.

➡ En revanche, il faudra éviter la taille d'entretien au printemps : la faune utilise les végétaux à cette période pour nidifier et se reproduire !

Pour en savoir plus :

- L'association et le label [Les artisans du végétal](#)
- L'association [Les jardins de Tournefeuille](#) ayant réalisé les ateliers "planter local pour favoriser la biodiversité" via [DECOSET](#)
- Etude sur le [paillage d'Arbres et Paysages D'autan](#)

L'**empreinte eau** représente la quantité d'eau qui a été **réellement utilisée** dans la fabrication d'un bien ou d'un service. Elle comprend l'eau utilisée pour l'extraction des matières premières, mais aussi pour le transport ou la manutention.

[Calculer mon empreinte eau](#)



1 tee-shirt = **2000** litres d'eau  
l'arrosage d'un jardin de 100 m<sup>2</sup> pendant 1 an



**Coteaux  
Bellevue**  
Communauté de communes



Communauté de Communes Coteaux Bellevue  
19 Route de Saint-Loup Cammas, 31140, Pechbonnieu

Joindre le Service Environnement :

05 34 27 13 65

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à la newsletter du Service Environnement de la Communauté de communes.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

